



www.madeicentro.pt
www.golden-parquet.pt



**GOLDEN[®]
PARQUET**



Département du produit fini

Edifício Madeicentro
 EN1/IC 2
 Apartado 5
 3781-901 Avelãs de Caminho
 Telef. +351 234 730 700
 Fax +351 234 730 701
 Email: madeicentro@madeicentro.pt
info@golden-parquet.pt

CONDITIONS GENERALES. STOCKAGE ET APPLICATION. - PARQUETS CONTRECOLLÉS-

CONDITIONS GENERALES

Les parquets CONTRECOLLES sont un chef-d'œuvre de l'ingénierie, ils permettent la rationalisation du bois (réduit l'impacte environnemental) et en même temps de diminuer les variations par exposition à l'humidité.

Le sol est un élément de construction fortement sollicité à cause de charges de nature diverse, exposé aux conditions environnementales et aux produits agressifs qui exigent une réponse adéquate. Le Parquet Contrecollé est une manifestation concrète de ces concepts. D'un côté, le génie dans la conception de la structure résistante formée par la couche inférieure (contreplaqué), d'un autre côté, la beauté esthétique de la couche supérieure en bois noble, liée à la finition finale en usine avec du vernis UV de haute résistance.

Ils sont esthétiquement attirants, ils aident à créer des ambiances sophistiquées, chaleureuses, joyeuses et décontractées. S'agissant d'un matériau naturel, c'est aussi un matériel résistant, durable, anti-allergénique, beau et versatile.

C'est un produit pour application en intérieur et ne possède pas la capacité de support de charge, pour cela, la base d'application doit être solide et stable.

Si vous souhaitez son utilisation sur plancher chauffant, vous devez faire attention aux instructions additionnelles.

Ils sont produits conformément à la Norme respective du Produit et avec un Contrôle rigoureux de Qualité. Ils exigent une application et manutentions soignées, pour cela il est crucial de respecter les règles ici décrites.

1. PARTICULARITÉS DU BOIS

Le bois est un produit naturel, qui présente des caractéristiques particulières où il peut exister des variations de couleurs et de textures, rayés plus sombres, petits nodules fermés etc. Pour cela nous conseillons d'effectuer un choix avant de l'appliquer de manière à pouvoir conjuguer et appliquer les différentes tonalités en divisions différentes, si vous le souhaitez ainsi.

2. STOCKAGE ET CONDITIONS HYGROMETRIQUES DU LOCAL D'APPLICATION

Nos parquets **CONTRECOLLES** sont fournis avec une humidité moyenne de $7 \pm 2\%$, ceux-ci doivent être stockés jusqu'à la date d'application en local sec et ventilé et jamais en local humide. Le Contrecollé devra être laissé dans le local où il sera appliqué pendant 48 heures, dans l'emballage d'origine et en position horizontale.

Les ouvertures de l'édifice doivent être dûment fermées pour éviter les dégâts causés par l'entrée de la saleté, eau, humidité excessif et insolation direct. Il est préférable que les vitres de tous les cadres exposés au soleil soient couvertes avec du papier ou store si possible.

L'application doit se faire à une température minimum de 15°C et maximum de 22°C. L'humidité relative ne doit pas être inférieure à 40% et supérieur à 60%.

3. CONSEILS/CONDITIONS D'APPLICATION

L'application du parquet contrecollé doit être effectuée par des professionnels. Le choix d'un poseur professionnel est la meilleure garantie d'une bonne application.

3.1. BASE DU LIEU DE LA POSE

» Les chapes de ciment devront être nettoyées, sèches et régularisées. La chape exige au minimum 60 jours de temps de séchage.

» L'épaisseur de la chape doit être supérieure à 4 cm.

» La chape doit être suffisamment dure et rigide pour supporter les forces de la traction induites par les colles;

» La superficie doit être nettoyée et sans éléments qui puissent rendre difficile l'application;

» Les chapes devront avoir au moins, par rapport au niveau du seuil à l' hauteur de la boîte nécessaire pour une longueur correcte des cotes de propre.

» Pour des sols en ciment dont la constitution a du leca, son isolement contre l'humidité devra toujours être effectué (le leca absorbe et retient l'humidité provenant du mortier, qui est ensuite transmise sur le sol).

» En cas de nécessité d'application de produits d'isolement, durcissement, pâtes de régularisation, etc. Sur la chape, vous devrez, avant de procéder à son acquisition/application, vous informer auprès du poseur, de la référence de la colle à utiliser lors du collage du parquet de manière à prévoir l'utilisation de produits compatibles avec celle-ci → l'incompatibilité entre des produits sera l'origine du non collage du parquet au substrat. Demander conseil technique auprès de(s) fournisseur(s).

» L'humidité résiduelle de la chape doit être inférieur à 2,5%.

3.2. POSE

» Ce parquet peut être posé directement sur la base de l'endroit de la pose sans aucun type de fixateur (système flottant). Pour une meilleure stabilité, le collage est conseillé.

» Pour permettre les dilatations/rétractions normales du bois (varient selon l'espèce et peuvent atteindre $\pm 1\%$ dans la largeur et $\pm 0,3\%$ dans la longueur), il est fondamentale de laisser un joint de dilatation paramétrable minimum de 10 mm entre le plancher et les murs, piliers, tubes de chauffage, escaliers ou tout autre élément fixe. Ces joints seront couverts par la plinthe, profils d'aluminium/pvc, lattes auto adhésives, silicones, etc.

» En règle général, les règles doivent être posées longitudinalement, dans le sens de la lumière naturelle dominante.

» Travailler de gauche à droite, en positionnant la première règle avec la femelle tournée vers le mur. Utiliser les entretoises pour laisser le joint de dilatation. On poursuit l'encastrement bout à bout des règles en faisant l'encastrement avec l'aide d'un bâton en bois ou plastique et en appliquant une ligne de colle côté inférieur de la femelle (système flottant) – fig.1

» À la fin la dernière pièce devra être coupée de manière à ce qu'elle soit parfaitement ajustée au mur et encastrée avec l'aide d'un pied de biche. La partie restante servira à la ligne suivante (voir fig.5). Si le mur n'est pas droit, vous devrez recouper la règle latéralement en suivant le profil du bois.

» Les lignes suivantes sont appliquées en contact avec le mâle de la ligne précédente, avec l'aide d'un coup de marteau sur le bâton en bois, (identique à la fig.1, mais au bord latéral de la règle);

» Les règles de la dernière ligne doivent être coupées longitudinalement, avec une largeur qui garanti le joint de dilatation entre le mur et le plancher et ajustées avec le pied de biche. Si c'est inférieur à 5 cm de largeur, il est nécessaire d'équilibrer l'installation en réduisant la largeur des règles de la première file – fig.3.

» Dans des espaces de plus de 12 m de longueur ou 8 m de largeur, il est indispensable de couper le parquet pour l'exécution de joint de dilatation/expansion (souvent cette situation surgit parce qu'entre chambres et couloir, on n'interrompt pas le parquet, en développant ainsi en superficie continu). Les locaux préférentiels pour installer ce type de joint sont les démarrages des couloirs et des portes.

RECOMMANDATIONS:

» Les jeux de périmètre (10 mm) sont garantis avec la pose de cales auxiliaires – fig.4

» Eviter que la colle appliquée dans le système d'emboîtement déborde sur le joint. Si cela arrive, enlever immédiatement avec une serviette humide.

» Les orifices de passage de tubes doivent avoir un diamètre de 20 mm plus grand que le diamètre des tubes – fig. 6

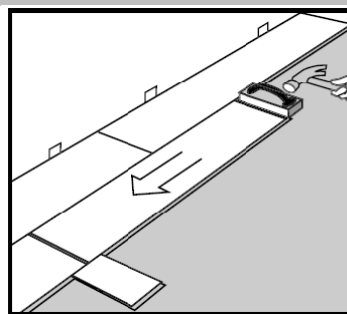


Fig.1 – Ajustez avec un bâton et un marteau

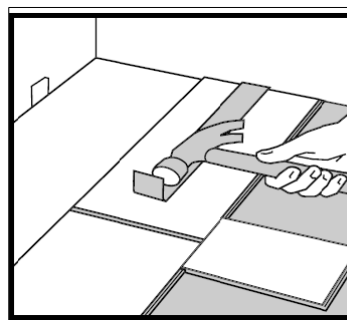


Fig.2 – Fig.2 – Ajustez avec un pied de biche

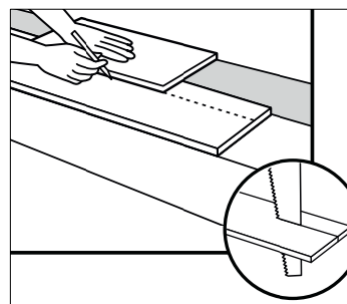


Fig.3 – Finition de la dernière ligne

« Calculer le nombre total de règles par compartiment de forme à faire les ajustements nécessaires

» **Le soutien des douelles (encadrement) sur le plancher doit être effectué avec un espace de ± 1 mm (utiliser une cale pour l'établissement d'espace).**

» Tout le parquet fonctionnera comme étant une plaque unique, qui se bouge en un ensemble. De manière à permettre le libre mouvement entre les éléments fixes (douelles), ne pas appliquer de colle dans le raccord entre les pièces dans cette zone.

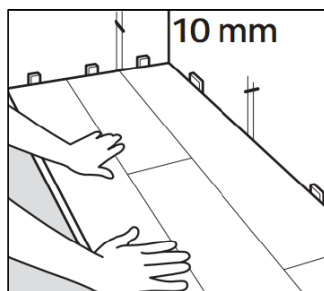


Fig.4 – Jeu de périmètre avec cales auxiliaires

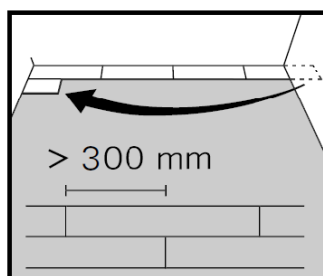


Fig.5 – Distance minimum entre joints transversaux

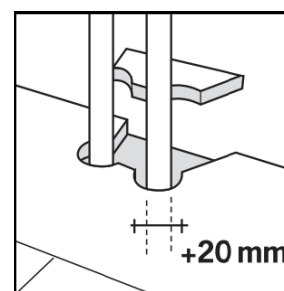


Fig.6 – Finitions en zone de passage de tubes

4. POSE SUR PLANCHERS CHAUFFANTS

Le système d'application par collage est le plus conseillé pour ce type de sols. Bien que la pose flottante soit dors et déjà adéquate, l'inertie thermique de la couverture souple peut compromettre le rôle thermique du système faisant des consommations d'énergie supérieurs.

Le bois a une conduite thermique inférieure à d'autres matériaux utilisés en revêtements de sol, pour cette raison, la quantité de tubes de conduite doit être 1/3 supérieur à la quantité utilisée en revêtements céramiques.

RECOMMANDATIONS GENERALES:

» Ne pas utiliser de bois très sensibles à l'action de l'humidité et utiliser des bois de plus grande densité car ils ont une plus grande conduite thermique.

» La Résistance Thermique de Contrecollé doit être inférieure à 0,15 m²K/W ;

» Utiliser des colles sans eaux ou en basse teneur en eau et dissolvants.

» La température maximum recommandée dans le système de chauffage au sol est de 28°C à la superficie de la base de l'endroit de la pose;

CONDITIONS DE SUPPORT:

» Le système de chauffage doit être activé à une puissance moyenne de (30°C) durant deux à trois semaines et éteint un ou deux jours avant le début de la pose. Après l'application de Contrecollés, l'augmentation de la température doit être de 3 à 5°C chaque jour;

» L'épaisseur minimum du mortier au-dessus des tubes de chauffage est de 30 mm;

» L'humidité de la chape doit être légèrement inférieur à 2%;

» Il n'est pas recommandé l'application de pâtes de niveau, des imperméabilisants ou consolidant.

5. CONSERVATION – HUMIDITE ET TEMPERATURE AMBIANTE DE L'EDIFICE D'HABITATION

Les variations excessives de température et humidité à l'intérieur de l'édifice d'habitation peuvent provoquer des altérations dans le bois appliqué, notamment l'apparition de fissures dans les joints des règles et/ou l'augmentation considérable des pièces provoquant le gonflement/la levée du revêtement.

Le parquet doit être protégé de l'incidence directe des rayons solaires par les superficies en verre de forme à éviter le déplacement/oxydation accentuée et ouverture de fissures dans le bois.

Nous demandons une spéciale attention pour les espèces: Sucupira, Riga Nova, Cumaru, Wenge et Ipê qui présentent une tendance élevée pour l'ouverture de fentes longitudinales lorsqu'elles sont exposées à des sources de chaleur incidentes (rayons de soleil et hautes températures).

La température à l'intérieur des habitations doit osciller entre 20 et 24°C et l'Humidité Relative entre 40 et 60%. Ces valeurs sont idéales aussi bien pour le bois que pour la santé de ses habitants.

Nous conseillons donc le contrôle de ces gradients de forme à maintenir l'équilibre de l'humidité et la température ambiante.

6. RECOMMANDATIONS DE MANUTENTION

Après avoir été posé, le parquet devra être protégé de manière à éviter des dégâts qui nuisent à sa qualité ou finition, en devant avoir en considération les soins suivants:

» Au moment de la mobilisation des meubles, éviter le contact direct avec le sol de manière à ne pas rayer le vernis;

» Eviter la chute d'objets lourds et pointes aigus sur le plancher passibles d'être à l'origine de marques sur le bois;

» Pour le nettoyage de routine, utiliser la serpillière et produit de nettoyage BONA Care;

» Pour des nettoyages plus profonds, utiliser les produits de nettoyage BONA Care et BONA Refresher;

» Ne jamais utiliser sur des sols en bois des produits de nettoyage avec de l'ammoniaque, eau ou autres détergents abrasifs, car ils vont abîmer la finition et le propre sol.

RETOURS/RECLAMATIONS

Après la réception du matériel, le client devra faire une inspection de manière à vérifier la conformité de celui-ci.

Au cas où si le produit n'est pas en accord avec la spécification requise, vous devrez présenter la réclamation et/ le retour à Madeicentro jusqu'à une période maximum de 8 jours de la date d'émission du Bon de Livraison/Transport et/ou Facture.

Si, lors de l'acte d'application des revêtements, vous détectez des altérations de la spécification requise (au niveau des caractéristiques visuelles et dimensionnelles du produit), celui-ci doit être immédiatement rejeté et communiqué à Madeicentro pour vérification de celui-ci. Pour le produit déjà appliqué, Madeicentro n'accepte pas de réclamation de celui-ci.

Madeicentro ne se responsabilise d'aucun(s) type(s) de défaut(s) qui surgissent dans le bois une fois ces périodes de réceptions écoulées, ainsi que pour les défauts qui surgissent dans les produits après application originaires de mauvaises conditions d'application ou conditions environnementales du local d'application.

Le matériel à retourner doit être présenté sans défauts (des bosse causées par sa manipulation lors du travail et du transport; humidité(s) excessive(s)) et il doit être emballé de la même manière qu'il a été fourni;

La réclamation doit être effectuée par écrit à Madeicentro, en réclamant des motifs causants la non-acceptation de la commande et le matériel à retourner doit être accompagné de l'Avis de Réexpédition.

Les retours pour excès de quantité ne sont pas acceptés.

En cas de doute ou clarification additionnelle nécessaire, n'hésitez pas à nous contacter, nous aurons plaisir à vous apporter tout notre soutien.

✓ Ce document annule toutes les éditions précédentes.

Avelãs de Caminho, le 17 Janvier 2014.

La gérance

GOLDEN PARQUET

LA MARQUE DE QUALITE!